

Nombre d'actions mises à la disposition du public : 8 080 000 actions anciennes qui seront cédées par les actionnaires actuels, représentant 33,7% du capital social de la société

Valeur nominale : 1 dinar

Prix de vente : 5 dinars, dont 1 Dinar de valeur nominale

Montant de l'opération : 40 400 000 dinars

Période de souscription : du 4 au 11 Mars 2014 inclus

Jouissance des actions : Les actions porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2013

Offre proposée : Les 8 080 000 actions offertes dans le cadre de cette opération seront réparties comme suit :

1- Offre à prix ferme

Une Offre à Prix Ferme de 1 580 000 actions offertes représentant 6,6% du capital et réparties comme suit :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions	Montant (en dinars)
Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 600 actions et au maximum 6 000 actions	36,7%	580 000	2 900 000
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 6 001 actions et au maximum 119 750 actions pour les non institutionnels et 1 000 000 actions pour les institutionnels	63,3%	1 000 000	5 000 000
Total	100%	1 580 000	7 900 000

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera pour les deux catégories A et B au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital pour les non institutionnels

2- Placement global

6 500 000 actions représentant 27,1% du capital seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000D.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- 119 750 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital) ;
- 1 197 500 actions pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital).

Les donneurs d'ordres au placement global s'engagent à ne céder aucun titre en bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Sans fractionnement ;
- Après information préalable du CMF ;
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les donneurs d'ordres dans le placement global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Privé.

Les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A puis B de l'OPF.

Les souscriptions dans le cadre du placement global sont centralisées auprès de Tunisie Valeurs.

Placement privé:

Au cours de la période de l'Offre, 1 500 000 actions SOTIPAPIER représentant 6,26% du capital de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Tunisie Valeurs. Ce placement sera réalisé aux mêmes conditions que l'OPF et le Placement Global.

Les donneurs d'ordres au Placement Privé s'engagent à ne céder aucun titre en bourse pendant les 9 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 3 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Les donneurs d'ordres dans le Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Global.

Contrat de liquidité : Portant sur 4 000 000 dinars et 400 000 actions pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions SOTIPAPIER.